

# ASSEMBLÉE NATIONALE

6 juin 2021

---

RESPECT DES PRINCIPES DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 4078)

Adopté

## AMENDEMENT

N° 725

présenté par

Mme Brugnera, rapporteure et M. Boudié, rapporteur

-----

### ARTICLE 25

À l'alinéa 37, substituer au mot :

« constituée »

le mot :

« créée ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.